

**DECRET N° 2012-377 DU 06 NOVEMBRE 2012**

portant approbation du budget prévisionnel du Centre National d'Essais et de Recherches des Travaux Publics (CNERTP) pour l'exercice 2012.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 88-005 du 26 avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des entreprises publiques et semi-publiques ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n°2012-069 du 10 avril 2012 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2011-758 du 30 novembre 2011 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2007-444 du 02 octobre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère Délégué auprès du Président de la République, Chargé des Transport et des Travaux Publics ;
- Vu** le décret n° 2008-111 du 12 mars 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu** le décret n° 83-455 du 23 décembre 1983 portant approbation des statuts du Centre National d'Essais et de Recherches des Travaux Publics (CNERTP) ;
- Surproposition** du Ministre des Travaux Publics et Transports ;
- Le Conseil des Ministres** entendu en sa séance du 06 juin 2012.

**DECRETE** :

**Article 1<sup>er</sup>** : Est approuvé le budget prévisionnel du Centre National d'Essais et de Recherches des Travaux Publics (C N E R TP) pour l'exercice 2012 tel qu'il figure en annexe à ce décret.

**Article 2** : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 06 novembre 2012

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



**Dr Boni YAYI**

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action  
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques,  
du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,



**Pascal Irénée KOUPAKI**

Le Ministre de l'Economie  
et des Finances,



**Jonas GBIAN**

Le Ministre des Travaux  
Publics et des Transports,



**Lambert KOTY**

**Ampliations** : PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CC 2 ; HCJ 2 ; CES 2 ; HAAC 2 ; SGG 4 ; MEF 5 ; MTPT 5 ; PM/CCAGEPPPPDDS 4 MTPT 4 MEF 4 ;  
AUTRES MINISTERES 23 ; DGAE-DGCPE 2 ; IGE- DGB-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 6 ; DPE-DAN-DLC 3 ; CNERTP 4 ; BBDAN-DNC 3 ;  
GCONB-INSAE 3 ; UAC-FASEG-ENAM 3 ; JO 1.

